



## Transcription d'acte d'etat civil

Par **vieux**, le **24/08/2011** à **01:03**

Bonjour,

j'ai reçu une reponse du tribunal de grande instance que j'arrive pas à comprendre.  
suite a un recours en contentieux ou j'ai eu mon certificat de nationalité française,  
j'ai demandé au TGI si c'est le procureur qui doit ordonner la transcription de mon acte de  
naissance étranger ou pas.

ils m'ont répondu que " la demande d'apposition de mention a été effectuée"

Qu'est ce ca veut dire ? merci